

BILAN ACTION NATIONALE 2008 VEHICULES SUR PISTE
BASSE NORMANDIE

30 inspections au titre du Règlement Général des Industries Extractives ont été réalisées en 2008 sur les carrières de Basse Normandie. Sur ces 30 inspections, 25 ont été l'occasion d'aborder la thématique Véhicules sur Pistes avec les exploitants concernés.

Les constats effectués lors de ces inspections sont repris dans le tableau suivant :

| <u>TOTAL</u> <u>(sur 25 inspections)</u> | <u>Type de constats*</u> | <u>Thématique concernée</u> |
|---|---------------------------------|--|
| 47 | Observations | Diverses |
| 3 | NC -1 | Plan d'exploitation |
| 9 | NC -2 | Règles de circulation simultanée entre piétons et véhicules |
| 0 | NCM -3 | Utilisation de pistes dont la pente est supérieure à 20% sans autorisation préfectorale |
| 0 | NCM -4 | Distance d'éloignement entre les bords de pistes et les talus |
| 0 | NCM -5 | Protections des bords de piste |
| 10 | NC -6 | Vérifications conformité des VP à la première mise en service |
| 0 | NCM -7 | Présence/Fonctionnement des avertisseurs de recul des VP |
| 1 | NCM -8 | Présence/Fonctionnement des ceintures de sécurité |
| 1 | NCM -9 | Existence du Dossier de Prescriptions VP |
| 10 | NC -10 | Présence des 3 volets réglementaires dans le Dossier de Prescriptions |
| 1 | NC -11 | Autorisations de conduite |
| 4 | NC -12 | Renouvellement des autorisations de conduite après vérification de l'aptitude médicale |
| 37 | Nombre NC | |
| 2 | Nombre NCM | |
| 2 | PV | |
| 2 | Arrêté Police | |

*Nota : NC = Non Conformité
 NCM = Non Conformité Majeure

Comme les chiffres de ce tableau le mettent en avant, les non conformités les plus courantes sont relatives à :

- la conformité des véhicules (absence de vérification à la première mise en service) ;
- la complétude du dossier de prescriptions (absence d'un ou plusieurs des trois volets réglementaires) ;
- la circulation simultanée des piétons et véhicules (absence de règles de circulation entre les piétons et véhicules dans le dossier de prescriptions).

3 inspections (soit 12%) ont débouché sur des suites administratives et/ou pénales (2 PV et 2 arrêtés de police).

Bilan VP 2008

En ce qui concerne les difficultés rencontrées lors de ces inspections, on peut citer :

- les difficultés de certains exploitants à obtenir, auprès des constructeurs concernés, les déclarations de conformité des VP (certains constructeurs ont été cités à plusieurs reprises) ;
- l'utilisation de tracteurs agricoles sur les sites (pour l'arrosage des pistes en particulier) sans que ceux-ci soit équipés, lorsque cela était nécessaire, de dispositifs FOPS/ROPS ;
- les difficultés rencontrées par certains exploitants auprès de la médecine du travail pour planifier les visites médicales annuelles (problème pour les validations annuelles des autorisations de conduite).

Cette action, menée sur un peu moins de 30% des carrières de la région, a vocation à être reconduite en 2009 : l'objectif à terme étant de traiter cette thématique de manière approfondie sur l'ensemble des sites de la région .